



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E93545

VALABLE JUSQU'AU 19/01/2025

ÉDITÉ LE 23/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/01/2007
Forme juridique : SASU
Capital : DEPUIS LE 13/09/2021
35 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LA ROCHE SUR YON 2006B01366

Siret : 493 128 797 00013

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 5422567

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 651274Q1247000/001 404165

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 651274Q1247000/001 404165

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2023

Raison sociale : AUTOUR DU BOIS CONCEPT

30 IMPASSE DU LUTHIER
ZI DU PATIS - BP 17
85440 TALMONT ST HILAIRE

Téléphone : 02 51 90 14 10

Portable :

Site Internet : www.autourduboisconcept.fr

E-mail : contact@autourduboisconcept.fr

Responsabilité légale :

BOTREAU RICHARD GÉRANT ASSOCIÉ / BATIMENT ET BOIS CONCEPT SARL
PRÉSIDENT / CARROUX STEPHANIE GÉRANT ASSOCIÉ

Effectif moyen : 14

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	02/12/2021
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	14/12/2022
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	02/12/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LA ROCHE-SUR-YON
18 IMPASSE GASTON CHAVATTE
85000 LA-ROCHE-SUR-YON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.